

Administration communale d'Esneux

ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE PLANS DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION 2022-2027

Projets de décision qui relèvent de la catégorie des Plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'article D.29-1, §4 du Code de l'Environnement.

Enquête publique organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 du Code de l'environnement.

L'Administration communale organise, à la demande du SPW ARNE - Direction des Cours d'Eau non navigables, une enquête publique sur le **Projet de plans de Gestion des Risques d'inondation 2022-2027**. La durée de cette enquête est de **6 mois**.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante
28-04-21	03-05-21	03-11-21	Adm.communale, pl. J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX le 04-11-21 à 10 heures	Collège communal pl. Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX jusqu'à la fin de l'enquête

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9 à 12 heures et les jeudis jusque 20 heures **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS AVEC LE SERVICE ENVIRONNEMENT (04/380.93.36)** – M^{me} Bénédicte LAURENT, Conseillère en environnement, au plus tard la veille avant midi.

Le dossier constitué des plans de Gestion des Risques d'inondation 2022-2027 ainsi que leur annexe cartographique peut également être consulté en ligne sur le site internet : enquetepublique-plandegestion-inondation.wallonie.be. Un rapport sur les incidences environnementales (RIE) inhérentes à la mise à jour des Plans de Gestion, permet de mieux comprendre les enjeux de ces PGRI 2022-2027. Ce rapport comprend un résumé non technique (Chap.7). Une brochure de synthèse a également été réalisée dans l'objectif de vulgariser et résumer la démarche ainsi que les Plans. Elle est à votre disposition en ligne et dans chaque administration communale.

Toute personne peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique ou à la DGARNE, soit par courrier électronique à pgr.i.inondations@spw.wallonie.be, soit par courrier postal à l'adresse suivante : SPW ARNE - Direction des Cours d'Eau non navigables – avenue Prince de Liège 7 à 5100 JAMBES, à l'attention de Madame Bénédicte HEINDRICH.

Les observations verbales sont recueillies par l'agent communal délégué à cet effet M^{me} Bénédicte LAURENT, Conseillère en environnement, soit sur rendez-vous, soit lors de la séance de clôture.

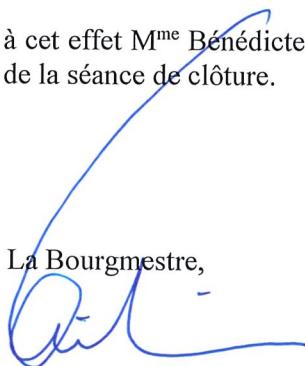
Décision à intervenir : adoption du plan par le Gouvernement wallon.

A Esneux, le 28-04-21.

Le Directeur général

Stefan KAZMIERCZAK



La Bourgmestre,

Laura IKER